

Autorisation de droit à l'image Saison 2025-2026

Autorisation personne majeure

Je soussigné(e) (nom – prénom) :

Adresse :

Autorisation du représentant légal pour un enfant mineur

Je soussigné(e) (nom – prénom) :

Représentant légal de l'enfant (nom-prénom)

Adresse :

Dans le cadre de la promotion du club Les Salles d'Armes Tourangelles (N° siret 42019935800011) et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image,

☐ **J'autorise** les salles d'Armes Tourangelles et ses représentants

☐ **Je n'autorise pas** les salles d'Armes Tourangelles et ses représentants club. Cependant je note que si la personne concernée par le présent document participe à des compétitions, des photos et/ou vidéos pourront être prises (assauts, podiums ...) et diffusées sur les supports de communication du club.

(Dans le cas où je refuse les termes de ce droit à l'image je fournis obligatoirement, au moment de l'inscription, une photo récente (moins de 2 mois) de moi ou de la personne mineure que je représente.)

à réaliser des prises de vues photographiques, des vidéos ou des captations numériques lors des entraînements et/ou événements organisés par le club.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par le club sous toute forme et tout support, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment (non limitatif) : presse, supports numérique, site internet, réseaux sociaux....

Les Salles d'Armes Tourangelles s'interdisent expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune indemnisation pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à,, le en deux exemplaires.

Date et signature précédées de la mention « Lu et approuvé »